



Auxerre, le 26 mars 2024,

Monsieur le Président,

Ce premier CDAS de 2024 se tient dans un contexte bien difficile au niveau national et international.

Nous n'allons pas plus développer les problématiques que vous connaissez, perte de pouvoir d'achat, point d'indice faiblement revalorisé après 10 ans de gel, déficit public de 5,5% pour 2023, les milliards d'économies annoncée par le 1<sup>er</sup> ministre et les réductions de dépenses de personnels pour l'ensemble des ministères...

Dans une période particulièrement difficile d'un point de vue économique avec une inflation toujours aussi élevée, pesant notamment, sur les dépenses alimentaires et énergétiques, l'action sociale prend hélas toute sa dimension, toute son utilité.

Depuis bientôt 3 ans les représentants de Solidaires Finances n'ont cessé de combattre la vision plus que parisienne du Secrétariat Général qui pensait que le département de l'Yonne pouvait être géré à distance.

En effet, il était utopique de vouloir rattacher l'Yonne au Jura puis à la Haute-Saône et le travail syndical mais aussi de tous les membres du CDAS a fini par payer avec le recrutement d'un délégué à temps plein pour notre département.

Nous espérons que les prochaines réunions pourront se tenir dans une ambiance apaisée.

D'un point de vue général et (national), l'Action Sociale continue de régresser avec des :

- suppressions d'emplois dans les délégations
- coupes très importantes dans les budgets
- diminution des moyens humains
- réformes de toutes natures mettant en danger la structuration de l'Action Sociale et les prestations apportées.

Ce n'est pas la réforme imposée du réseau qui va nous rassurer : une régionalisation rampante des actions en direction des agents continue d'être à l'ordre du jour.

Concernant ce premier Cdas 2024

\* Règlement intérieur

Malgré les interventions de nos représentants nationaux lors de la présentation du règlement intérieur du CNAS le 15 décembre dont découle celui du CDAS 89, peu de modifications ont été apportées entre le projet (RI CNAS) du 31 mai 2023 et la nouvelle version. A l'instar du vote unanime exprimé au Cnas, nous voterons contre ce texte.

#### \*Note d'orientation

Au niveau National, les crédits budgétaires 2024 dédiés à l'action sociale sont de 112,85 Millions d'euros. Cette hausse est la bienvenue mais reste insuffisante au regard des besoins globaux : couvrir les orientations et les objectifs arrêtés en CNAS et déclinés dans les conventions d'objectifs, de moyens et de performance passées avec AGRAF, ALPAF et EPAF et dans la note d'orientations adressée aux présidents de CDAS.

Au niveau local, le montant global alloué est toujours de 18 000 €.

Concernant le Fonds d'Innovation Locale (FIL) :

Tout n'aurait pas été réalisé au niveau national la dépense serait noyée sur plusieurs exercices et un grand sentiment d'opacité voire d'arbitraire existe au niveau de la pré-sélection des projets.

Il semblerait que la note d'orientation 2024 attire l'attention sur la nécessité d'actions à destination des primo arrivants...

Il nous faudrait tous les codes pour que l'on puisse mettre en place une action coordonnée pour la région.

Quant aux nouvelles prestations mises en place pour l'aide à la parentalité, Solidaires Finances déplore que le chèque sport finance (d'ailleurs très difficilement accepté par les organismes et associations sportives) soit réservé à la tranche d'âge 12/17 ans et ne démarre pas dès l'âge de 6 ans.

Pour Solidaires Finances, nous restons attachés à une politique d'action sociale de qualité et de proximité à destination des actifs, des retraités et de leurs enfants. Les CDAS, doivent conserver l'intégralité de leurs prérogatives et les responsables régionaux ne doivent pas décider pas de l'utilisation des CA !

Nous souhaitons une bonne installation à Mme MUNOZ Sabrina nouvelle assistante de service social et à M MEAN Cyrille futur délégué des services sociaux du 89.